

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS



Les données à caractère personnel sont collectées conformément à l'article 22 de la loi du 28 avril 2017 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses .

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)



SEVESO.LU



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Nom ou dénomination sociale : CERATIZIT Luxembourg S.à.r.l.

N° et rue : 101 Route de Holzem

Code postal : LU -8232

Localité : MAMER

Pays : LUXEMBOURG

Site internet : www.ceratizit.com

Téléphone : +352 31 20 85 - 1

E-mail : info@ceratizit.com

Statut "Seveso III"

Établissement soumis aux dispositions "Seveso III" : ☒ OUI ☐ NON

Rapport de sécurité transmis : ☒ OUI ☐ NON **Date de transmission :** 20/09/2019

Date de la dernière visite d'inspection : 08/10/2025

Où peut-on trouver des informations plus détaillées concernant l'inspection et le plan d'inspection :
(p.ex. site Internet, e-mail)

CTLU_HSE@ceratizit.com

Point de contact pour obtenir des informations plus détaillées sur l'inspection et le plan d'inspection ou toute autre information pertinente :

(p.ex. e-mail, adresse postale)

Pour tout renseignement relatif à notre établissement, prière de vous adresser à :

Eric Muller - Manager HSE

Email : eric.muller@ceratizit.com

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Présentation de l'établissement

(sous réserve des informations confidentielles)

Depuis plus de 95 ans, CERATIZIT est un pionnier dans le domaine des solutions sophistiquées de matériaux durs en matière de coupe et de protection contre l'usure. L'entreprise privée siégeant à Mamer, au Luxembourg, développe et fabrique des outils de coupe hautement spécialisés, des plaquettes amovibles, des barreaux en matériaux durs et des pièces d'usure.

Les solutions de métaux durs innovantes de CERATIZIT sont employées notamment dans la mécanique générale et la construction d'outils dans le secteur automobile, l'industrie aéronautique et aérospatiale, l'industrie du pétrole et du gaz, ainsi que l'industrie médicale.

Description de vos activités, de vos produits fabriqués, etc. :

Activités de l'établissement :

Ceratizit fabrique des outils et autres produits en carbure de tungstène.

La gamme de produits comprend notamment des outils de coupe spécialisés, des plaquettes de coupe et d'autres équipements résistants.

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Information du public

Par quels moyens le public concerné sera-t-il averti, si nécessaire ?

Le public sera averti par les autorités, plusieurs moyens de communication peuvent être utilisés :

- Sirène
- Sms
- Média, radio
- Véhicules munis de haut-parleurs

Informations sur le comportement approprié à adopter en cas d'accident majeur :

(ou l'indication de l'endroit où ces informations peuvent être consultées électroniquement)

Début d'alerte (Sirène et/ou sms ...)

Entrer :

Ne restez pas à l'extérieur, restez chez vous ou abritez-vous dans le bâtiment le plus proche. Ne vous déplacez pas vos enfants sont en sécurité sous la protection des enseignants

Fermer :

Fermez portes et fenêtres, calfeutrez les ouvertures et éloignez-vous en. Ne produisez ni flammes, ni étincelles. Ne fumez pas.

Ecouter :

Ecouter les radios locales pour être informé sur l'accident et les mesures complémentaires à adopter. Laissez les lignes libres pour les secours, ne téléphonez pas.

Fin d'alerte (Sirène à son continu, sms ...)

Constituez-vous « UN KIT DE MISE À L'ABRI »

Pour la maison : radio portable à pile, des piles de rechanges, une lampe de poche, de l'eau potable en bouteille, du matériel pour calfeutrer les portes et les fenêtres (carton, chiffon, ruban adhésif). Apprenez à couper la ventilation de votre logement en cas de fuite de nuage toxique ou de gaz.

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Substances dangereuses employées qui pourraient donner lieu à un accident majeur

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses
Acide chlorhydrique	Corrosif, toxique, gaz comprimé H2	Risque TOXIQUE Dispersion dans l'air de produits dangereux pour la santé.
Carbure de tungstène contenant du cobalt	Dangereux pour l'environnement, nocif/irritant, dangereux pour la santé H1, E1	Risque ECOTOXIQUE Dispersion dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour les organismes
Cobalt pur	Inflammable, toxique, dangereux pour la santé, dangereux pour l'environnement H1, E1	Risque ECOTOXIQUE Dispersion dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour les organismes
Ethanol	Inflammable, nocif/irritant P5c	Risque d'INCENDIE Dégagement de chaleur Dégagement de fumées
Hydrogène	Inflammable, gaz comprimé P2	Risque d'EXPLOSION Onde de choc (effet de surpression), Projections de débris + chaleur et fumée
Azote	gaz comprimé	Risque d'EXPLOSION Onde de choc (effet de surpression), Projections de débris + chaleur et fumée
Heptane	Inflammable, dangereux pour l'environnement, Nocif/irritant, dangereux pour la santé; P5c, E2	Risque d'EXPLOSION et d'INCENDIE Onde de choc (effet de surpression), Projections de débris + chaleur et fumée
Tétrachlorure de titane	Corrosif, toxique, dangereux pour la santé H3, O1	Risque TOXIQUE Dispersion dans l'air de produits dangereux pour la santé.
Sulfure d'hydrogène	Inflammable, dangereux pour l'environnement, toxique, gaz comprimé H2, P2, E1	Risque TOXIQUE Dispersion dans l'air de produits dangereux pour la santé.

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(UNIQUEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SEUIL HAUT)

Dangers liés aux accidents majeurs

Informations générales relatives à la nature des dangers, leurs effets potentiels sur la sécurité et la santé des personnes et sur l'environnement, résumé des principaux types de scénarios d'accidents majeurs et mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :

Les scénarios d'accidents majeurs sont :

- Scénarios d'incendie :
 - o Jet enflammé suite à une fuite au niveau du stockage d'hydrogène
 - o Incendie d'une flaque suite à l'épanchement d'un stockage d'un produit inflammable
- Explosion d'un nuage gazeux non confiné suite à l'épanchement d'un des stockages de produits inflammables
- Explosion d'un équipement sous pression
- Pollution environnementale suite à l'épanchement de produits dangereux pour l'environnement
- Dispersion atmosphérique suite à l'épachement de produit toxique/asphyxiant
- Eaux incendie - captage et rétention des eaux d'incendies en cas d'intervention de la société ou du service de secours suite à un incendie général

Afin de prévenir ces scénarios, le site dispose des moyens de prévention et de protection suivants :

- Système de détection incendie / fuite de gaz
- Équipe de pompiers interne
- Moyens de lutte d'incendie adaptés aux risques
- Bassins de rétention pouvant contenir toutes les eaux d'extinction en cas d'incendie majeur
- Echanges réguliers avec le Corps grand ducal d'incendie et de secours (CGDIS) avec notamment l'organisation de mises en situation d'accident majeur basées sur les scénarios SEVESO
- Plan d'urgence interne établi afin de contenir et maîtriser les incidents de façon à en minimiser les effets, de communiquer les informations nécessaires au public et aux services et autorités concernés et de prévoir la remise en état et le nettoyage de l'environnement après un accident majeur

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(UNIQUEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SEUIL HAUT)

Obligations de l'exploitant dans le cas d'un accident majeur et d'effets transfrontaliers d'un accident majeur

Notre établissement a pris les mesures adéquates sur le site et a notamment pris contact avec les services d'urgence (CGDIS) pour faire face à des accidents majeurs et en limiter le plus possible les effets :

☒ OUI ☐ NON

Un plan d'urgence externe a été établi pour lutter contre les éventuels effets hors site d'un accident :

☐ OUI ☒ NON

En cas d'accident, il est recommandé de suivre les instructions et de répondre aux demandes des services d'urgence (CGDIS). Plus d'informations sur le plan d'urgence externe :

L'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre de l'Union européenne, susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur:

☐ OUI ☒ NON

Si OUI, quel(s) État(s)?

☐ Allemagne ☐ Belgique ☐ France



Protection des données

Les données à caractère personnel communiquées par l'exploitant sont traitées par l'Inspection du travail et des mines (ITM) en sa qualité de responsable de traitement et en conformité avec les dispositions du Règlement général sur la protection des données. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique « Protection des données » du site internet de l'ITM : <https://itm.public.lu/fr/support/protection-donnees.html>.